



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 38

Séance du 19 novembre 2021 – ouverte à 8h30 et levée à 12h40

Présidence	M. Philippe Thévoz, syndic
Secrétaire	Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale
Municipalité présente	Mme et MM. Philippe Thévoz, syndic, Carol Gachet, vice-syndique et Claude Küng et Mathieu Villet, municipaux

Personne excusée

ADMINISTRATION GENERALE

Déléguer M. Philippe Thévoz, syndic, à l'assemblée des syndics qui se tiendra le 25 novembre 2021

Déléguer M. Claude Küng, municipal, aux festivités données à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la fusion, de l'arrivée au 1^{er} janvier 2022 de la commune d'Esserte et de la fin de la législature

Accepter la modification de l'abonnement de téléphonie fixe et internet comprenant 1 numéro et une connexion internet passant de 20 Mbits/s à 100 Mbits/s et l'achat d'une carte SIM pour un téléphone portable concernant les bureaux de l'administration communale

Informatique

Procéder à la mise en œuvre de la sécurité informatique des données communales. Données qui sont hébergées sur le serveur de la commune de Servion. La procédure d'une double authentification sera effective d'ici la fin de l'année. Le personnel communal sera formé à cet effet

Déléguer M. Mathieu Villet, municipal, et répondant communal auprès Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), à une séance d'information qui se tiendra le 29 novembre 2021

DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts

Publier sur la page Facebook la Journée de la plantation qui se tiendra le 20 novembre 2021, sur le territoire de la commune, organisée par Nikin en collaboration avec Almighty Tree. La société Nikin plante un arbre pour chaque produit vendu.

Adjuger les soumissions pour travaux de coupes de bois aux entreprises forestières Metraux Sàrl, Aeschlimann Christian et Daniel Ruch SA, suite au martelage du 8 octobre 2021 effectué par la Municipalité en collaboration de M. Marc Rod, garde-forestier du Groupement forestier Broye Jorat

Bâtiments communaux

Procéder à l'achat de matériel d'entretien pour son renouvellement

Grande salle « les Balances » et local

Accepter le contrat de location en faveur du Théâtre l'Ouvre-Boîte. But : répétitions théâtrales les lundis et mercredis soir en vue des représentations en 2022

Immeuble chemin de la Rochette 2 (ancien collège)

Installer une main-courante à la descente des escaliers menant au sous-sol

TRAVAUX

Service de l'urbanisme

Répondre favorablement à l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation), propriété de Mme et M. Vanda et Joachim Monteiro, parcelle 340. Le projet est dispensé d'autorisation selon art. 18a al. 1 LAT

Routes

Transmettre à M. François Villars la réponse de la Direction de la mobilité et des routes (DGMR) qui confirme que le déploiement de la stratégie cantonale cyclable 203x présentée récemment en conférence de presse est subordonné à l'approbation par le Grand Conseil et à l'octroi de crédit. A la connaissance du Service, le tronçon Ste-Catherine Montpreveyres n'en fait pas partie. La stratégie cyclable actuelle n'intègre par ce tronçon pour la réalisation d'une piste cyclable.

Accepter les critères d'adjudication proposés et basés sur les recommandations du Canton de Vaud dans le cadre des travaux de sécurisation de la route du Riau et des arrêts de bus « Riau Graubon » et « Balances » en vue de la procédure des marchés publics

Entretien de l'éclairage public

Adjuger l'offre à Solar-Advance pour la fourniture et pose d'un éclairage public solaire à l'intersection des chemins de la Mellette, des Balances et de la route de la Croix Neuve, suite à la suppression des lignes électriques aériennes de la Romande Energie. Les poteaux existants seront démontés ultérieurement

Louer un camion-nacelle pour la pose des décorations de Noël sur les candélabres du centre du village et effectuer la réparation de l'éclairage public défectueux

Ordures ménagères et déchetterie

Ordures

Procéder à l'achat d'un sac de relevage destiné au molok, pour stock, chez Optiwaste, fournisseur

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTE

Transmettre une facture d'écolage d'un élève bénéficiant d'une dérogation, à l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ), pour paiement

POLICE

Autoriser la manifestation « Portes ouverte » de l'Ecole du Potier qui se tiendra le 27 novembre 2021 dans l'enceinte du bâtiment, sis chemin de la Rochette 2

Service des inhumations

Adresser à la famille de feu Mme Elisabeth Mordasini les condoléances de la Municipalité

Défense incendie

Procéder à l'achat d'un kit de contrôle pour les bornes hydrantes

SECURITE SOCIALE

Service social

Déléguer M. Mathieu Villet au Conseil de Fondation qui se tiendra le 2 décembre 2021

SERVICES INDUSTRIELS

Service des eaux

Déléguer aux employés communaux la charge de remplacer la vanne d'introduction d'eau à l'immeuble, propriété de Mme Amanda Jéquier, en se chargeant des travaux de fouille. La pelleuse sera louée à l'entreprise Daniel Ruch SA, sans chauffeur

Procéder à l'achat d'une cape d'eau de réserve

Au nom de la Municipalité
Le Syndic * * Secrétaire



Philippe Thévoz *Vitalia Tornay*

Philippe Thévoz Vitalia Tornay

